

Bonnée 2023

Bulletin Municipal n° 43



Sommaire

Le mot du Maire	1	CCAS	11
Informations utiles	2	Les Anciens Combattants	11
Etat-civil	2	Installer des panneaux solaires à Bonnée	12
Les finances	3	Palmarès des maisons fleuries	13
Les travaux en 2023	4	Les bons réflexes en cas d'accident nucléaire	14
Les travaux, rétrospective	5	La minute écolo/économe	16
Bonnée est sur IntraMuros	6	Téléthon 2022	17
Amicale des Retraités	7	Un peu d'histoire	18
La Saint Hubert	8	Communauté de Communes les actus	19
Petites Mains	9	Annonceurs	20
La Fraternelle	10	Calendrier des activités et événements	3 ^e couverture



Directeur de la publication et rédacteur en chef : Michel AUGER

Rédacteurs, documentalistes, photographes :

Nicholas TICEHURST, Sandrine DULAURENT, Philippe DELAHAYE, Thomas GUILLET, Nausicaa BOYER, Marie MADROLLES

Photo de couverture : Aurélie GRISON, technicienne rivière du Syndicat Mixte du Bassin de la Bonnée

Le mot du Maire



Chers amis,

L'année 2022 arrive à son terme et s'est déroulée dans un contexte plus serein que ces 3 dernières années. Nous devons malgré tout rester vigilants aussi bien en ce qui concerne la santé que dans le milieu économique, où nous allons devoir faire preuve de civisme et adapter la consommation de nos énergies d'une façon plus rationnelle, afin de préserver la nature, si nous voulons continuer à vivre dans un certain confort tout en se préoccupant de l'avenir que nous allons laisser à nos enfants.

Pour l'année 2023, nous avons de beaux projets à mener avec la réhabilitation et la mise aux normes du bar en centre bourg, mais surtout avec la création d'une piste mixte (piétons/vélos) reliant le hameau de Chappe au centre bourg par la rue de Chappe.

Nous allons également devoir, pour les 3 années à venir, travailler ensemble et en lien avec la Communauté de Communes du Val de Sully pour la mise en place du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunautaire), document qui devra intégrer le STRADET de la Région et être compatible avec le SCOT du Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) Forêts d'Orléans Loire Sologne qui fixe les objectifs pour les 20 années à venir de notre territoire.

L'élaboration d'un PLUI répond à plusieurs objectifs impératifs et nécessaires à l'aménagement mais aussi au développement de notre territoire dans le respect des dernières évolutions législatives.

Ce projet s'inscrit dans une démarche participative. Vous avez la possibilité de participer aux réunions et venir exprimer votre avis. Vous pouvez également vous exprimer sur le cahier de communication mis à disposition dans votre Mairie. Le calendrier des réunions est consultable en Mairie ou sur le site de la commune.

Votre avis est important, il nous permettra de prendre des décisions en fonction de vos attentes et défendre la ruralité de notre commune. Cette phase du projet doit permettre d'aborder ensemble les thématiques principales de notre PLUI : l'économie, la démographie, l'habitat, la mobilité, le paysage, l'environnement, l'agriculture etc...

Le calendrier de la procédure prévoit un déroulement des différentes phases jusqu'à la fin du premier semestre 2025.

Dans le domaine de la communication, bon nombre de Bonnéennes et Bonnéens ont accès à la fibre.

Seule une partie de la commune, excentrée du centre bourg, située entre la route de maison rouge et les Allaires sur la route de Saint-Benoit qui est encore en attente et devrait être raccordée fin 2023.

Ce retard est lié aux travaux de raccordements que nous souhaitons enfouis et non pas aériens pour des raisons d'environnement.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et une année 2023 pleine de réussite et de bonheur pour vous et votre famille.

Michel Auger



Agence à Auxerre Agence à Nemours Agence à Blois

(Siège social)

Agence de Montargis

1 bis, rue Nicéphore Niepce - 45700 VILLEMANDEUR

☎ 02.38.89.87.79

✉ montargis@ecmo.fr urbanisme@ecmo.fr

Etudes, Conceptions, Maîtrise d'œuvre de travaux V.R.D.

- Voirie et assainissements
- Lotissements d'habitations et de zones d'activités
- Aménagements publics : places, parking...

Urbanisme - Paysage - Aménagement

- Elaboration de documents réglementaires d'urbanisme (PLU...)
- Etudes d'entrée de ville et de Cœur de Village
- Etude de faisabilité de zones d'habitat et d'activités

Informations utiles

MAIRIE

4, route d'Ouzouer, Bonnée

Tél. : 02 38 35 53 32

Fax : 02 38 29 05 73

Courriel : mairie.bonnee@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie.bonnee.fr

Ouverture : **mardi de 10h à 12h**
jeudi de 17h30 à 19h

Secrétariat : Sonia Ramond,
Mélania Brosse.

Service Technique : Jérôme Pelloile.

Entretien : Anne-Marie Figueiredo.

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

SIVOM SCOLAIRE

L'école de Bonnée est regroupée avec celle des Bordes. Pour tous renseignements, s'adresser à :

Sivom scolaire, mairie des Bordes

Tél. : 02 38 38 14 92

ECOLE

Le groupe scolaire de Bonnée,

Place de Bourdoncle de Saint-Salvy, reçoit les élèves de cycle 3, classes de CE2, CM1 et CM2.

GARDERIE

Il n'y a plus de garderie périscolaire à BONNÉE depuis septembre 2020.

Les Bordes 7h/8h20 - 16h30/19h.

Le mercredi : 7h30 - 18h30.

Renseignements auprès de la com.com. Val de Sully.

Tél. : 02 38 35 05 58

secretariat.enfance@valdesully.fr

COLÈGE

30, rue du Château d'Eau, Les Bordes

Tél. : 02 38 29 15 16

POSTE transférée à l'épicerie

3, rue de la Mairie, Les Bordes

Tél. : 02 38 35 51 13

Ouverture : lundi au vendredi de 7h à 13h
et de 15h à 19h30
samedi de 7h à 13h

SICTOM

Rue Saint-Barthélémy, Châteauneuf/Loire

Tél. : 02 38 59 50 25

Courriel : sictom.chateauneuf@wanadoo.fr

Site Internet : www.sictom-chateauneuf.fr

Le ramassage des ordures a lieu tous les mercredis.

Les poubelles doivent être sorties le mardi soir.

Décalage d'une journée en cas de jours fériés.

TRI SÉLECTIF

Les conteneurs pour la collecte des emballages, du papier et du verre sont situés sur le parking, route des Bordes à côté des locaux techniques de la mairie et à Chappe, route de Bois-au-Cœur.

CENTRE DES IMPOTS - PERCEPTION

30, av. Mal Leclerc, Gien

Tél. : 02 38 37 34 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

Pharmacie de garde : 32 37

EDF dépannage : 0 810 333 045

GDF dépannage : 0 810 433 045

Lyonnaise des eaux : 0 810 861 861

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Enfance maltraitée : 119

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. : 02 38 35 30 89

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tél. : 02 38 35 05 58

URBANISME

Tél. : 02 38 35 30 86

BIBLIOTHEQUES

Tél. : 02 38 35 06 84 - 02 38 35 05 58

Site Internet : www.valdesully.fr,

Cliquer sur « médiathèque ».

ECOLE DE MUSIQUE

Corinne VERNIS - Tél. : 02 38 35 05 58

OFFICE DE TOURISME

INTERCOMMUNAL VAL DE SULLY

Bureau de Sully/Loire : Place de Gaulle

Tél. : 02 38 36 23 70

Bureau de Saint-Benoît/Loire :

44, rue Orléanaise

Tél. : 02 38 35 79 00

Bureau de Germigny-des-Prés :

6, route de Saint-Martin-d'Abbat

Tél. : 02 38 58 27 97

Etat-civil

Décès :

BURET Gilles le 15/01

PARISY René le 25/01

GIBOUIN Claude le 8/03

POLS Frans le 14/04



Naissances :

Kameron ESPINASSE le 2/01

Alessio MENGUY le 14/03

Youssef OSMANI le 8/06

Isaaq BOUARICH le 16/07

Ayden LACOUR SAMSOB le 3/10



Mariages :

CALLARD Romain et FONTAINE Antoinette le 4/06

KODIC Marc et SEKULOSKA Marina le 2/07

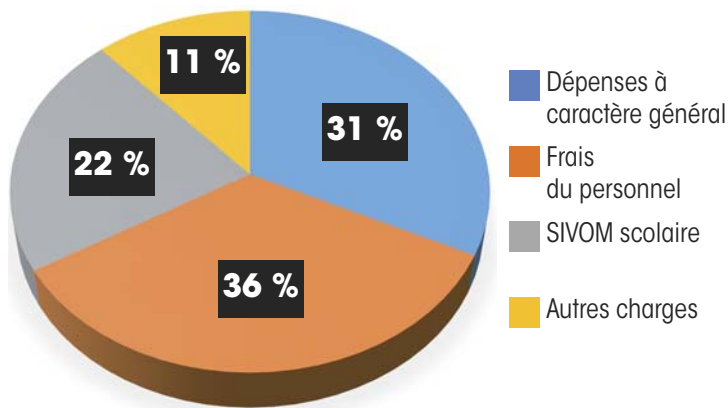
KULÇAK Gökhan et SAHIN Berât le 17/09



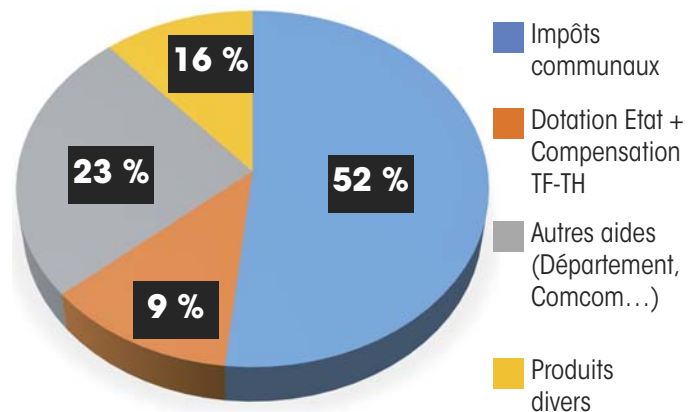
Les finances

Budget de fonctionnement de la commune 2022

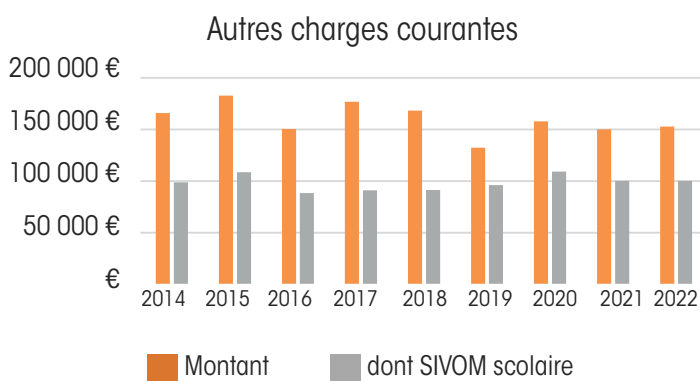
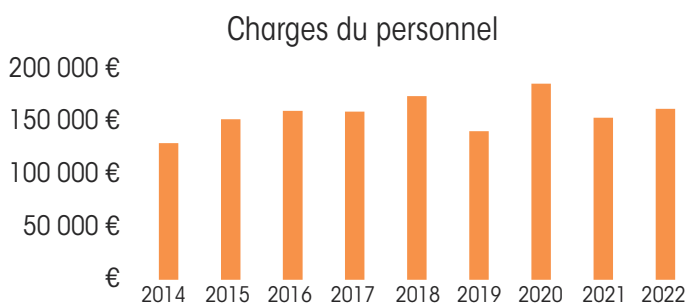
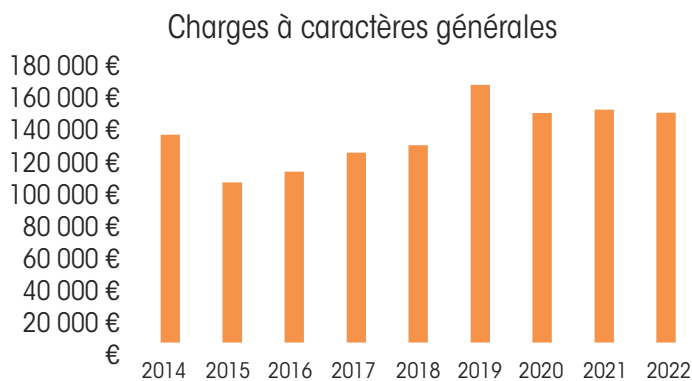
Dépenses



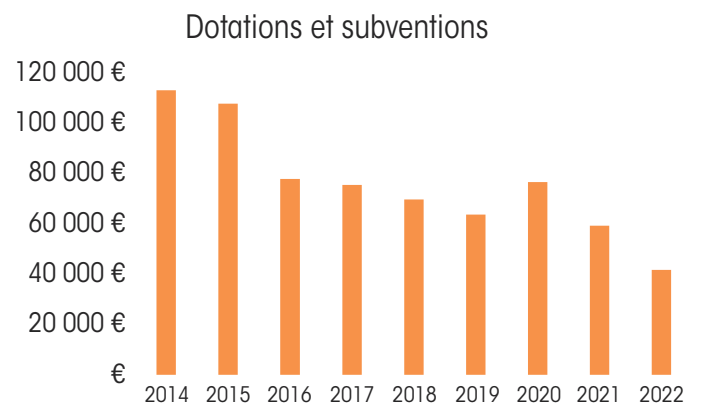
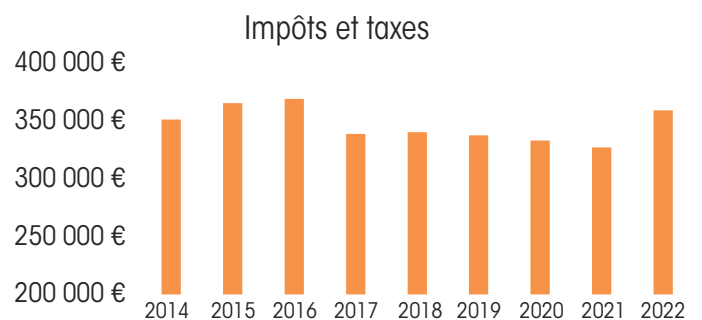
Recettes



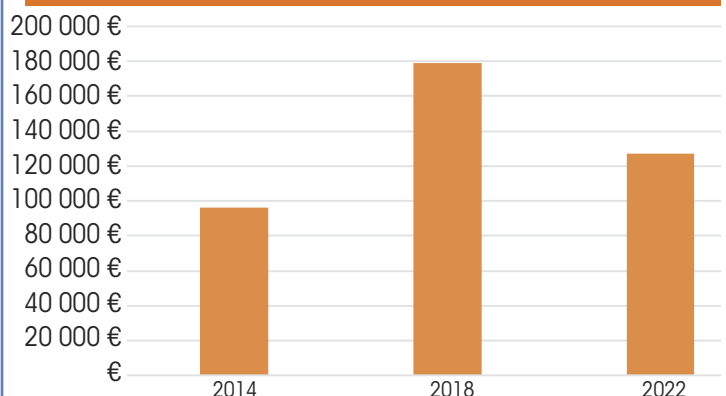
Evolution postes Dépenses Budget Fonctionnement



Evolution postes Recettes Budget Fonctionnement



Endettement de la commune



Les travaux en 2023

Rénovation du local commercial situé route des Bordes.

La commune est propriétaire de l'immeuble actuellement loué et utilisé par le « Bar-Tabac-Presse Rock and Roll ».

Des travaux de rénovation et de rafraîchissement seront entrepris en 2023

L'opération consistera à :

- rénover de la toiture,
- isoler les combles,



- démolir l'ensemble bardage-ossature bois de la réserve et de reconstruire cette partie (maçonnerie, charpente),
- refaire les enduits de façades,
- réaliser des travaux de plâtrerie et d'électricité à l'intérieur du local.

La maîtrise d'œuvre est confiée à l'architecte V.MULLER.

Aménagement rue de Chappe (880 m)

Afin de créer une liaison sécurisée entre le hameau de Chappe et le centre Bourg, pour les piétons et les cycles, des travaux d'aménagement de la rue de Chappe seront réalisés en fin d'année 2023.



Le programme de travaux consistera à aménager un cheminement en matériaux perméables positionnés sur l'accotement. Cette voie de 2,50 m sera sécurisée par une végétalisation de l'accotement. Aussi ce cheminement sera équipé d'un éclairage.

Par la même occasion le profil de la chaussée de la rue de Chappe sera élargi à 4,20 m.



Les travaux, rétrospective



La 2^e tranche des travaux de la route d'Ouzouer s'est achevée mi-mai.



Bonnée est sur IntraMuros :

Nous ne sommes plus sur Panneau Pocket mais sur IntraMuros : plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre commune et des alentours (actualités, associations, points d'intérêt, commerces, travaux, alertes...). Restez informé de la vie locale en téléchargeant gratuitement l'application sur votre portable ou votre tablette et en suivant les communes qui vous intéressent. Activez ou désactivez la petite cloche pour gérer vos notifications. Besoin d'aide pour l'installation ? N'hésitez pas à contacter la mairie.



Communauté de Communes du Val de Sully

Votre commune est sur IntraMuros

Téléchargement gratuit

DISPONIBLE SUR Google Play App Store

Votre commune utilise l'application IntraMuros pour vous informer. Téléchargez la pour découvrir les alertes, les événements, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours.

ÉTAPE 1 Télécharger l'application sur votre smartphone

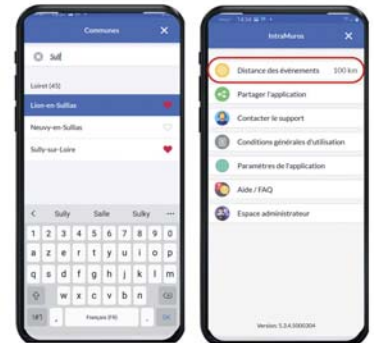
Recherchez IntraMuros dans votre Play Store ou Apple Store (en fonction de la marque de votre smartphone) et téléchargez-la.



ÉTAPE 2 Choisir les communes

Ouvrez l'application et choisissez la commune que vous souhaitez suivre. Pour en ajouter d'autres, cliquez en haut à droite sur le nom de la commune et recherchez les communes. Cochez le cœur.

En haut, à gauche, cliquez sur le logo IntraMuros et sélectionnez la distance autour de laquelle vous souhaitez avoir les infos des événements dans l'agenda.



ÉTAPE 3 Régler vos notifications

Vous arrivez sur la page d'accueil de votre commune. Réglez vos notifications en cliquant sur réglages de notifications. Activez ou désactivez les cloches en fonction de vos besoins. Dans la rubrique « vie locale » vous pouvez également vous abonner à certaines structures ou services en activant la cloche.



Beauté Addict
INSTITUT DE BEAUTÉ

Centre Commercial Intermarché
Route de Paris - 45460 BONNÉE
09 70 97 50 67
sarlbeauteaddict@gmail.com

SARL HUSSONNOIS Electricité **SARL HUSSONNOIS Plomberie - Chauffage**

Installation - Dépannage Géothermie - Energie Solaire Climatisation

Chemin des Terres - ZA de la Pillardière
45600 SULLY SUR LOIRE
02 38 36 24 61
sarl.hussonnois@wanadoo.fr

Jérôme BUCAILLE
SARL Artisan diplômé

PLATRERIE - ISOLATION
Aménagement de combles
Faux plafonds

45570 OUZOUEUR SUR LOIRE
Tél/Fax : 02 38 35 15 29

GSM HEIDELBERGCEMENT Group

sable et graviers
matières d'expert pour
l'aménagement de notre territoire.
www.gsm-granulats.fr

Carrière de La Plaine aux Lièvres
45570 OUZOUEUR-SUR-LOIRE - Tél. 02 38 35 64 35

Amicale des Retraités

En 2022, à cause des conditions sanitaires, nous n'avons repris nos activités que le 8 février avec la dégustation de nos traditionnels beignets et la tenue de l'Assemblée Générale où 55 adhérents étaient présents sur les 80 ayant réglé leur cotisation pour cette nouvelle année. Depuis nous avons continué nos rendez-vous bi mensuels où tous sont heureux de se retrouver pour passer un agréable après-midi.

Nous avons également organisé le concours de belote interclubs le 5 avril, le repas des grands-mères et grands-pères le 1^{er} juin, un concours de boules suivi d'un buffet froid le 6 septembre, un concours de belote interne le 8 novembre et le repas de Noël le 10 décembre.



Quelques sorties ont également pu être réalisées le 14 avril cabaret LA NOUBA, le 23 juin une journée au FIL de l'EAU à BONNEVAL, le 30 octobre « Tournée Générale » à VILLENTOIS. Ces échappées se font grâce à la participation de quelques membres des clubs avoisinants. Nous nous réunissons afin d'être un nombre suffisant pour obtenir des prix intéressants pour tous.

En 2023 nous envisageons (après accord des dates par la mairie) de reprendre nos réunions de jeux : belote, tarot, nain jaune, scrabble, triominos, rummikub tous les 2^e et 4^e mardi de chaque mois.



Notre Assemblée Générale se tiendra le 7 janvier avec la dégustation de la galette des rois.

Ensuite nous partagerons le 7 février les beignets, le 3 juin le repas des grands-mères et grands-pères, le 5 septembre le buffet froid (précédé d'un concours de boules), le 9 décembre le repas de Noël.

En ce qui concerne les escapades, sont à l'étude une journée Cabaret le 23 mars, un petit voyage en Normandie et dans le Cotentin du 10 au 13 mai, une journée découverte le 14 septembre.

Nous remercions les nouveaux adhérents qui nous ont rejoints au cours de cette nouvelle année et si vous voulez profiter d'échanges toujours fructueux dans la bonne humeur, la convivialité, la gaité et le partage faites comme eux venez nous rencontrer.

Nous serions également très heureux de compter de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe actuelle qui se trouverait ainsi un peu soulagée dans certaines activités. Nous les accueillerons avec grand plaisir.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement et si vous le désirez venez passer un mardi après-midi avec nous afin de vous faire votre opinion.

La cotisation restera pour 2023 d'un montant de 18 €.

Bonne année 2023 à tous.

La Présidente,
Suzanne LECLANCHE
02.38.35.56.32

**SERVITECHNIQUE**
Depuis 1988
ZAC des Gabilhons - 45670 DAMPIERRE-EN-BURLY
02.38.35.56.43 • servitechnique2@wanadoo.fr
www.servitechnique.fr

CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR
ELECTRICITE GENERALE

La Saint-Hubert

Dans la continuité de 2021, l'année nouvelle 2022 a débuté avec l'épidémie de covid-19 toujours présente. Il nous a donc fallu annuler, non sans regret, la traditionnelle choucroute. Une fois de plus cette décision mettait à mal notre trésorerie. Toutefois la subvention communale nous a permis d'atténuer cette perte financière.

En mars nous avons eu à déplorer la disparition de Claude Gibouin, vice-président de la Saint Hubert. Depuis plus de vingt ans Claude était toujours disponible pour les différentes tâches à réaliser. Avec sa gentillesse, Claude Gibouin laisse un vide qu'il sera difficile à combler.

Un nouveau bureau a été élu :

Président	Lacroix Yves
Vice-président	Goujon Cédric
Trésorier	Marchand Christian
Secrétaire	Lechat Guy
Secrétaire adjoint	Pasdeloup Logan
Membres du bureau	Carette Francis, Michaux Jean-Luc
Propriétaire non chasseur	Lacroix Claude

En juin les chasseurs, leurs familles et les amis, se sont retrouvés pour un méchoui. Si la pluie a contrarié les joueurs de boule, tout le monde a pu profiter d'un moment musical où les jeunes sonneurs Francis, Cédric, Laurine et Anaïs ont montré tout leur talent.

L'assemblée générale a permis de faire un point précis de notre situation. Financièrement nous sommes à l'équilibre, ce qui permet de maintenir la cotisation annuelle à 300 euros. Trois nouveaux membres, dont un jeune, sont venus nous rejoindre.

Quatre battues sont organisées pour le grand gibier, pour un bilan d'un chevreuil, une biche et un faon. Si le sanglier prolifère, on constate que des dégâts importants sont occasionnés aux cultures (colza et tournesol) par les pigeons. Il a été décidé de pratiquer le tir aux pigeons en semaine de 12h à 14h. Une demande de 25 bracelets pour les lièvres a été faite. Les lâchers de faisans ont été réalisés comme les années précédentes.

Bien que l'épidémie de covid-19 touche notre loisir, nous restons confiants en l'avenir. C'est pourquoi nous prévoyons l'organisation de la choucroute des chasseurs le samedi 25 février 2023 avec l'orchestre Carcagno pour assurer la partie musicale de la soirée. Nous vous tiendrons informés ultérieurement des détails.

Pour terminer je vous présente, au nom de la Saint Hubert, nos meilleurs vœux pour l'année 2023 qui s'annonce.

Yves Lacroix, Président



Petites Mains

Le foyer communal de Bonnée étant fermé à toutes manifestations jusqu'au 31 janvier 2022 en raison des restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, notre association, tout en respectant les gestes barrières, a repris ses activités le 21 février 2022 avec un atelier reflexologie animé par un praticien de Bonnée.

Ensuite, au rythme d'un lundi sur deux (sauf vacances scolaires), les ateliers se sont succédés avec en mars 2022 un atelier tricot : confection de chaussons, mitaines et initiation à différents points de tricot (torsades...).

En avril 2022, un atelier chocolat en prévision des fêtes de Pâques avec dégustation et un atelier pompons en laine, corde, tissu....

Au mois de mai 2022, un atelier peinture sur galets et un atelier confection de chandeliers et divers sujets en capsules de café.

En juin 2022, atelier résine : confection de sous-verres agrémentés de perles, fleurs séchées ou peinture.

Avant les vacances d'été, une journée balade et pique-nique a été organisée le 2 juillet 2022 à l'étang de Menneroy à Bray-St-Aignan avec initiation à la photo animaux-nature par Serge, pétanque et jeux de société...

A la rentrée, en octobre 2022, un atelier confection de corbeille en tissu ou laine et un atelier de décorations en feutrine (animaux, pochettes...).

Au mois de novembre 2022, un atelier serviette-invité décorative à monter en patchwork (idée cadeau) et un atelier habillage tasse ou mug en tricot (idée cadeau).

En décembre 2022, un atelier décorations de Noël à poser ou à suspendre, galets peints sur bois flotté et un atelier petites décorations de Noël en capsules de café.

L'association des PETITES MAINS rassemble une trentaine d'adhérentes et adhérents et les ateliers sont animés principalement par notre Présidente, Michèle. Cependant, certains de nos adhérent(e)s nous font partager leur savoir-faire en co-animant certains ateliers comme Danièle, Hélène, Serge...

En plus de ces ateliers, l'association vous propose des rencontres pétanque, sur le terrain de boules de Bonnée, tous les jeudis après-midi et tous les deuxièmes samedis du mois, à 14 h, avec Bruno. Pas besoin de s'inscrire, si vous êtes intéressé(e)s, rendez-vous au terrain de boules.

Pour rappel, nos ateliers ont lieu un lundi sur deux, de 14h à 17h30, sauf vacances scolaires, au foyer communal de Bonnée.

Les membres de l'association les PETITES MAINS vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.



La Fraternelle

Les années se suivent et se ressemblent, hélas... Cette année, encore, la fête de la Saint Antoine que nous avions programmée le 29 janvier 2022 n'a pas pu avoir lieu, le foyer communal de Bonnée étant fermé à toutes manifestations jusqu'au 1^{er} février 2022 et ce, en raison des restrictions sanitaires imposées par le gouvernement.

Nous avons repris nos activités le 20 mars 2022 avec notre randonnée de printemps (10 km environ) qui a été suivie par une trentaine de marcheurs, malgré un temps maussade. A l'arrivée, tout en respectant les gestes sanitaires, le verre de l'amitié a été le bienvenu.

Le 30 Avril 2022, la chasse aux œufs destinée aux enfants scolarisés de Bonnée (et leurs petits frères et sœurs) a attiré seulement une dizaine d'enfants. Comme l'an passé, cette animation s'est déroulée à la ferme de Grojoncs. Outre les jeux proposés : course en sac, course à l'œuf à la cuillère, anneaux à lancer, les enfants devaient chercher des œufs cachés et également une surprise pour chaque enfant à découvrir. Après le goûter, offert par Mac Do de Bonnée, tous les enfants sont repartis avec un gros sachet d'œufs en chocolat et un lot en chocolat pour les gagnants des différents jeux. Un grand merci à Mme Farsy pour la mise à disposition de sa ferme !

La fête des voisins, prévue le 25 juin a été annulée faute de bénévoles disponibles pour organiser cette fête dans les meilleures conditions.

Le 4 septembre 2022 notre premier vide-grenier s'est installé dans la cour de l'école.

Une vingtaine d'exposants étaient présents et toute la journée, sous un très beau soleil, badauds et curieux ont déambulé à la grande satisfaction de tous. Merci à Monsieur le Maire de Bonnée pour la mise à disposition de la cour de l'école.

Le 9 octobre 2022, une vingtaine de marcheurs ont suivi, sous un beau soleil, notre randonnée d'automne avec un parcours de 8 km environ et qui s'est terminée avec le traditionnel verre de l'amitié au retour.

Le 29 octobre, dans le cadre d'Halloween, un concours de déguisement, suivi d'un goûter, est organisé pour les enfants de Bonnée. Une dizaine d'enfants seulement se sont inscrits. Des bons d'achat chez Intersport ont été remis à chaque enfant en fonction de leur classement au concours.

Et pour terminer l'année en beauté, le samedi après-midi 17 décembre 2022, le spectacle de Noël sera animé par Crio'Lane, suivi d'un goûter. (Une participation par enfant sera demandée).

Comme vous pouvez le constater, nous avons de plus en plus de mal, malgré tous nos efforts, à attirer les Bonnéennes, les Bonnéens et leurs enfants à nos manifestations. Nos bénévoles vieillissent et s'essouffent, aussi, si vous voulez que La Fraternelle de Bonnée perdure, rejoignez-nous sans tarder !

La présidente et les membres du bureau de la Fraternelle vous souhaitent une très bonne année 2023.



Une randonnée sous le signe du partage

JDG du 23/3/2022

CCAS

Tous les ans, le **CCAS** (Centre Communal d'Action Sociale) distribue des colis et des bons d'achats d'une valeur de 25 euros en fin d'année. Pour pouvoir en bénéficier, la personne doit être âgée de 70 ans et plus et être domiciliée sur la Commune (et non en résidence secondaire) ou doit avoir habité de longue date la Commune et être placée en maison de retraite.

Pour 2022, **128 personnes âgées** ont reçu un colis de différents produits provenant de « Aux Trois Fûts ». De plus **2 personnes âgées séjournant en maison de retraite** ont reçu également un colis de gâteaux et chocolats.

Cette année nous pouvons remarquer que **le nombre de bénéficiaires est en augmentation de 15 personnes. De plus, la formule du bon d'achat a été changée en faveur du colis.**

Les Anciens Combattants



Le défilé du 11 Novembre à Bonnée, en présence de l'école et de sa directrice. un émouvant hommage rendu par la lecture d'un message.



Hommage du 5 décembre



Installer des panneaux solaires à Bonnée :

– Des aides existent pour l'installation de panneaux photovoltaïques :

- Aides locales : les aides locales et nationales ne sont plus cumulables depuis l'arrêté du 6 octobre 2021.
- TVA à taux réduit : les installations d'une puissance inférieure ou égale à 3 kWc bénéficient d'une TVA à 10%.
- Prime à l'autoconsommation : si vous consommez tout ou une partie de l'énergie produite, vous êtes éligible. Son montant peut atteindre jusqu'à 430 €/kWc installé.
- Obligation d'achat : vous souhaitez vendre une partie ou l'intégralité de l'énergie produite ? Les tarifs sont fixés chaque trimestre et grâce à ce système, l'électricité est injectée sur le réseau. Depuis le 1^{er} mai 2022, pour une installation photovoltaïque de 3 kWc, le producteur perçoit 20,22 c€/kWh s'il vend la totalité de sa production ou 10 c€/kWh s'il vend uniquement le surplus.

– Pour bénéficier des aides, il est nécessaire de faire réaliser les travaux par un artisan RGE.

– Les démarches pour l'installation des panneaux solaires dans le Loiret :

- Faire une déclaration préalable aux travaux en mairie pour obtenir une autorisation d'urbanisme.
- Pour la vente d'électricité, établir un contrat de revente avec EDF Obligation d'Achat.
- Faire une demande de raccordement au réseau Enedis.

– Pour une installation de 3 kWc, orientée vers le sud, le retour sur investissement s'opère au bout de 12 ans en moyenne pour un projet en autoconsommation (source : Hello Watt).

– Dans le Loiret, le niveau d'ensoleillement moyen est de 155 jours/an.

Contactez la mairie, si vous souhaitez des explications supplémentaires.





S.A.R.L. SIMON-MIDOU

**Création et Entretien
Parcs et Jardins**

PLANTATION & ENGazonnement
Élagage - Taille douce
Clôture

45600
SULLY SUR LOIRE

Tél. 02 38 37 21 15

E-mail : simonmidou@orange.fr



GROUPE MÉTHIVIER - CONCESSIONNAIRE AGRICOLE
975 ROUTE DE BELLEGARDE - 45460 BRAY SAINT AIGNAN
02.38.35.20.92



PROFESSIONNELS & PARTICULIERS



Rayon vêtements
clôture électrique
Outils de jardin
kärcher
David Pothier



Route de Chaumont
45120 CORQUILLEROY

Tél. : 02 38 98 00 64

Fax : 02 38 89 05 06

mail : montargis@eurovia.com

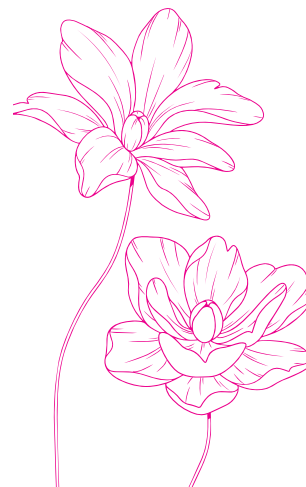
Nos équipes aménagent votre cadre de vie.

Palmarès des maisons fleuries

Suite au passage du jury communal le 9 juillet 2022, sur proposition des membres du jury et de la Commission communale de fleurissement, la liste des lauréats des maisons fleuries est établie de la manière suivante :

1^{re} CATEGORIE : maison avec jardin, type fleuri - paysager

- 1^{er} Prix Danielle MORIN
- 2^e Prix Gabriel BOUDE
- 3^e Prix Joëlle CARETTE
- 4^e Prix Evelyne JURE
- 5^e Prix Michel DAUTREY
- 6^e Prix Monique BILLAT
- 6^e Prix Annick BERNIER



2^e CATEGORIE : maison avec balcon ou terrasse

- 1^{er} Prix Lucien MARCHE
- 2^e Prix Alain LUCAS
- 3^e Prix Jean-Pierre JARRY
- 4^e Prix Hubert FOURNIER
- 4^e Prix Patricia DELAS
- 5^e Prix Jean BRINON

3^e CATEGORIE : professionnels de l'agriculture et du tourisme

- 1^{er} Prix Alain GUYOT
- 2^e Prix Jean-Claude VASLIER
- 3^e Prix Jacqueline TESSIER
- 4^e Prix Patrick MICHAUT

4^e CATEGORIE : fermes fleuries

- 1^{er} Prix Chantal ROMILLY
- 2^e Prix Eliane MARCHAND
- 3^e Prix Françoise BILLEREAU
- 3^e Prix Véronique GIBOUIN
- 4^e Prix Laurent BOURSIN



PRIX D'ENCOURAGEMENT :

Jean-Michel BOISQUILLON, René VACCANI, Jean DERLAND, Jean-Michel RAFFESTIN, Hubert LEROY, Daniel POMPON, Didier CANOINE, Marina EUGENIO, Robert CHATEIGNER, Bernadette AUGER, Christiane GRAVELET, André LE BRETON, Claude SERVAIS, Suzanne LECLANCHE, Jean-Marie GAUTHEROT, Anne-Marie FIGUEIREDO, Laurent ROMILLY, Guy AGOGUE, Philippe DELAHAYE, Marin URBAS, Raphaël DELAPIERRE, Florian PELOILLE, Franck MARICAILE.



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Neuf & Rénovation

8, route de Sully - 45460 BONNÉE



02 38 31 11 69

- Fax : 02 38 36 00 39

www.3dconstruction.fr
sarl.3dconstruction@orange.fr



Les bons réflexes en cas d'accident nucléaire à la centrale de Dampierre-en-Burly

DÈS L'ALERTE, **METTEZ-VOUS À L'ABRI**



Entrez dans le bâtiment le plus proche, fermez les portes et fenêtres et coupez si possible la ventilation



Écoutez la télévision et/ou la radio locale, et suivez les comptes de la préfecture sur les réseaux sociaux



N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils sont pris en charge



N'encombrez pas le réseau téléphonique

SUR ORDRE DU PRÉFET, **ÉVACUEZ**

Si la situation l'exigeait, l'évacuation serait décidée par les pouvoirs publics et annoncée par la radio et la télévision locales et via les comptes de la préfecture sur les réseaux sociaux.

- > Rassemblez vos affaires indispensables dans un sac bien fermé.
- > Coupez le gaz, l'électricité et l'eau.
- > Fermez les volets, les fenêtres et la porte à clé.
- > Emmenez vos animaux domestiques.

À l'école, vos enfants seront conduits dans les centres d'accueil et de regroupement.
Les pouvoirs publics locaux et les médias vous indiqueront comment aller les chercher.

- > Evacuez en privilégiant une évacuation par vos propres moyens et rejoignez le centre d'accueil et de regroupement attaché à votre domicile pour y être enregistrés.
Sinon, rejoignez le point de rassemblement de votre commune pour y être pris en charge et évacués par les moyens mis en place par les pouvoirs publics.
- > Evacuez en privilégiant un hébergement par vos propres moyens, hors de la zone d'évacuation. A défaut, rejoignez le centre d'accueil et de regroupement le plus proche pour y être pris en charge.
- > Les personnes dépendantes nécessitant une assistance particulière doivent se faire connaître auprès de la mairie de leur domicile.

SUR ORDRE DU PRÉFET, **INGÉREZ DE L'IODE**

Les comprimés d'iode stable protègent efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient survenir en cas d'accident nucléaire.

- > Que ce soit pendant la mise à l'abri ou l'évacuation, la prise d'iode doit être réalisée sur ordre du préfet, suivant la **posologie** précisée sur la boîte et rappelée ci-contre. L'iode stable est un médicament, les consignes doivent être respectées.

COMMENT VOUS TENIR INFORMÉS LOCALEMENT ?

Préfecture du Loiret

Tél. 02 38 81 40 00

www.loiret.gouv.fr -  @Prefet45_Centre -  @Prefcentre

Centrale nucléaire EDF de Dampierre

Tél. 02 38 29 70 70

www.edf.fr - www.edf.fr/dampierre -  @EDFdampierre

Division régionale de l'Autorité de sûreté nucléaire d'Orléans

Tél. 02 36 17 43 90

www.asn.fr - Mél : orleans.asn@asn.fr

Portail interministériel des risques majeurs - www.risques.gouv.fr

Dossier départemental des risques majeurs (DDRM)

Plan communal de sauvegarde (PCS) consultable en mairie

Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) de votre commune

Commission locale d'information - CLI de Dampierre

Tél. 02 38 25 48 14

<https://cli-dampierre.loiret.fr> - Mél : cli.dampierre@loiret.fr

OÙ TROUVER CETTE PLAQUETTE ?

Ce document est disponible sur les sites internet de la préfecture, de la centrale nucléaire de Dampierre, des mairies situées dans le périmètre du PPI et de la CLI.



**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CENTRALE NUCLÉAIRE DE DAMPIERRE
BP 18
45570 Ouzouer-sur-Loire

La minute écolo / économe

Faire sa lessive est un geste écologique mais surtout économique.

Avec 30 gr de copeaux de savon de Marseille (minimum 72% d'huile végétale) certifié Bio, 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude et 1 de cristaux de soude et 1.5 litre d'eau bouillante vous avez fait votre lessive. Vous trouverez ces ingrédients facilement lors de vos courses habituelles.

La recette : faire bouillir l'eau, hors du feu ajouter les copeaux de savon de Marseille et bien mélanger afin de les dissoudre complètement. Diluer le bicarbonate et les cristaux de soude dans un peu d'eau avant de le verser au mélange eau/copeaux tiédi et transvaser le mélange dans votre ancien bidon préalablement rincé puis laisser refroidir. Attention à ne pas attendre le complet refroidissement sinon le mélange devient trop solide. Pour terminer bien secouer votre bidon afin de « liquéfier » votre lessive.

Vous pouvez également ajouter 15 gouttes l'huile essentielle Tea Tree (un désinfectant naturel).

Pour votre adoucissant : mélanger 30 cl de vinaigre blanc à 60 cl d'eau. Vous pouvez également ajouter 10 gouttes d'huile essentielle de lavande.

Cet adoucissant a aussi un rôle de nettoyeur de votre machine à laver grâce au vinaigre.

Bonnée propre

La commune prévoit deux journées
"communes propres"

- le 5 mai prochain
en partenariat avec les écoles
- et le 6 mai
avec les associations et les administrés
en partenariat avec la Communauté de
Communes Val de Sully.



**CAFE de la PRESSE**
22, ROUTE DE SULLY - 45460 BONNEE
CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ



TEL : 09 60 17 62 13 FAX : 02 38 36 35 78

**Sublime**
Coiffeur Visagiste

Mardi, Mercredi, Jeudi
9h30-19h
Vendredi 9h-19h
Samedi 9h-17h
02 38 37 17 70





**thelem**
assurances

Katia et Emmanuel ROBRAIN
Agents généraux

51, rue Orléanaise
45730 Saint Benoît sur Loire

 saint.benoit.sur.loire@thelem-assurances.fr  02 38 35 73 19
N° orias : 07006507 - 07006509  Fax 02 38 35 79 43

Intermarché
SUPER

Bonnée 02 38 36 68 10

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 19h30
Le dimanche de 9h00 à 12h30

 + Location de véhicule
+ Drive
www.intermarche.com

Téléthon 2022

Sous couvert de Sully Espoir, association œuvrant en faveur du Téléthon, avec le soutien et l'assistance logistique de la ville de Sully-sur-Loire, et le partenariat de toutes les communes du Val de Sully, la Rando de l'Espoir, pilotée par une dizaine de bénévoles "Les RandoCoeurs", a mobilisé plus de 450 marcheurs sur 6 jours sur 9 parcours sur une distance totale de 85 km.

Du 28 novembre au 3 décembre, la Rando de l'Espoir a traversé pour la première fois les 19 bourgs dont les municipalités aidées pour certaines d'associations locales, ont accueilli au départ et à l'arrivée chaleureusement les généreux Ran-Donneurs autour d'une collation de bienvenue et d'encouragement.

Une aventure humaine et solidaire d'une semaine sur les chemins du territoire qui se solde par la collecte d'une somme honorable de 1506,50€ qui sera reversée intégralement à l'AFM Téléthon.



La Rando de l'Espoir, jour 5 – 7^e circuit, a fait étape le vendredi 2 décembre à Bonnée rassemblant 38 marcheurs. Après avoir parcouru 10 km depuis Bray-Saint-Aignan avec une halte aux Bordes, les randonneurs se sont réunis dans la salle des fêtes à l'invitation de la municipalité, en présence d'élus dont Monsieur le Maire Michel Auger, pour apprécier la délicieuse et généreuse collation qui les attendait avant le retour en mini bus sur le lieu de départ.

C'est l'occasion au comité d'organisation de la Rando de l'Espoir de remercier de tout cœur la municipalité de Bonnée pour son accueil très convivial et toujours dans la bonne humeur à l'attention des participants du Téléthon permettant ainsi le bon déroulement de cette marche solidaire.

Nathalie RIVIERRE et les RandoCoeurs



**TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS
TERRASSEMENTS
VIABILISATION
CANALISATIONS
RESEAUX DIVERS
FORAGE**

Le Bois Chesneau
45460 BOUZY LA FORET
02 38 58 30 56
Mail : exeau@exeau.com

Un peu d'Histoire



DE PAR LE ROY. AVERTISSEMENT

Aux Habitans de la Paroisse de Bonnée

MONSIEUR le Receveur du Grenier à Sel de *Fully* fait savoir aux Habitans de cette Paroisse qui n'ont point levé du Sel audit Grenier suivant les Déclarations du Roy du 21. Octobre 1710. & 18. Aoust 1711. qu'ils ayent à en venir lever incessamment; sinon qu'ils seront condamnés à payer celui qu'ils auroient dû lever suivant lescdites Déclarations; & que ceux qui se trouveront saisis de faux Sel que les Troupes pourroient avoir vendu, seront outre cela condamnés en deux cens livres d'amende pour la premiere fois, en cinq cens livres pour la seconde fois, & pour la troisiéme fois en mille livres d'amende. Et ceux qui se trouveront les avoir aidé à vendre ledit Sel, retiré ou favorisé de quelque maniere que ce soit, seront déclarés complices & condamnés es mêmes peines que lescdits Faux-sauniers ont encourus, suivant l'Ordonnance de 1680. à ce que personne n'en ignore.

MONSIEUR,

Pour éviter les frais aux Habitans de votre Paroisse, & l'amende ou restitution de Gabelles en quoy ils pourroient être condamnés, je vous prie de vouloir lire au Prône de votre premiere Grande Messe, après la reception de ma Lettre, l'Avertissement cy-dessus, afin qu'ils ne tombent point dans le cas des Faux-sauniers, devant envoyer la Brigade ambulante incessamment dans votre Paroisse, pour faire les recherches & perquisitions ordonnées par l'Ordonnance, & n'avoir rien à me reprocher à leur égard. Je suis, Monsieur, votre tres-humble & tres-obéissant Serviteur, Je vous prie au 11/7 de les avertir d'acquiescer la obligation qu'ils doivent à monseigneur qui leur servira de contraindre

A *Fully* ce 13 ~~Fevrier~~ 1715. *Alia*

Avertissement du Receveur du Grenier à sel 1715
Les habitants de Bonnée achetaient vraisemblablement
du sel aux marinières faux-sauniers qui apportaient
en contrebande du sel à bon marché des pays de
petite gabelle



PLUi

PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

C'EST PARTI !

La Communauté de communes du Val de Sully a lancé l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le bureau d'études Terr&Am, basé à Villemendeur, a été missionné pour accompagner et assister la collectivité dans cette procédure.

Le PLUi vient répondre à plusieurs objectifs, notamment :

- > Définir un projet d'aménagement de territoire
- > Développer le territoire selon les secteurs en adéquation avec les équipements existants, les commerces et services
- > Réfléchir sur la consommation de l'espace urbain, la préservation de l'outil agricole et le maintien de la biodiversité et la qualité des paysages
- > Valoriser le bâti existant
- > Prendre en compte les évolutions législatives récentes

C'est quoi un PLUi ?

C'est un document qui définira les **zones constructibles** et encadrera les possibilités de construction, en établissant des règles d'**utilisation du droit des sols**.

COMMUNES, HABITANTS, ACTEURS LOCAUX TOUS CONCERTÉS

Chaque commune a désigné deux référents PLUi, qui seront associés aux différentes étapes de l'élaboration du document ; ces référents seront en charge de la transmission des informations entre les communes et la Communauté de communes. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos référents communaux pour obtenir plus d'informations sur l'élaboration du document.

La phase étude a débuté à l'automne avec la réalisation du diagnostic territorial et l'organisation notamment de plusieurs ateliers participatifs. Une restitution de ce diagnostic est prévue au début de l'année 2023, avec la tenue notamment de plusieurs réunions publiques.

Ont déjà eu lieu !

- 4 ateliers** avec les exploitants agricoles
- 1 atelier** «paysage et patrimoine» avec quelques habitants
- 1 atelier** avec les acteurs dans le domaine du logement

+ d'infos : plui@valdesully.fr
02 38 35 05 58

SOLIDARITÉ, avec les communes

A travers la dotation de solidarité communautaire, les fonds de concours, le soutien aux fêtes de villages ou encore par la prise en charge directe de certains versements en lieu et place des communes, la Communauté de communes soutient ses communes membres.

Soutien aux fêtes de village :

1 000 € / village (en 2022, 12 villages sur 19 ont demandé cette aide).

Fonds de concours octroyés aux communes membres pour des travaux spécifiques comme la réhabilitation d'un bâtiment, l'amélioration des équipements : 1 900 000 € (prévus pour 2022).

L'attribution de compensation assure la neutralité budgétaire des transferts de ressources et de charges : 3 705 383,93 €.

Dotation de solidarité communautaire (reversement vers les communes-membres de la Communauté de communes) : 200 000 €.

Le FPIC consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes « riches » pour la reverser à des collectivités moins favorisées. En Val de Sully, la Communauté de communes prend tout à sa charge : 2 383 400 € (prévus pour 2022).

Contribution globale au Service Départemental d'Incendie et de Secours : 772 445 €.

AGENDA des services qui vous concernent

Pour la première fois, la Communauté de communes propose aux habitants un forum pour se rencontrer, échanger et parler services rendus aux usagers en mai prochain. La date vous sera communiquée sur IntraMuros.

27 sept 22 - réunion d'information
avec vos élus communaux





Rock & Roll
CAFÉ - Bar
Presse - Tabac



7, route des Bordes - 45460 BONNÉE

S.A.S. SOVEQUO
127, route de Paris
45600 Saint-Père-sur-Loire

BRICO **MARCHÉ**



Tél. 02 38 36 30 26
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h



C-C45
45460 LES BORDES

ACHÈTE
VOITURES
Anciennes avant 1980

Sortie de grange et autres...
Avec ou sans carte grise



Achète également
4X4 JAPONAIS
Toyota - RAV 4 - Land Cruiser/
Mitsubishi - Pajero et autres..

Même en panne pour l'export

02.38.31.59.61 - 06.80.31.11.16

E-mail : gautherot.jm@gmail.com

www.c-c45.com



Prieur
construction
rénovation

Sarl PRIEUR
Neuf - Rénovation
MEUNIER Jean-Pierre
06 99 10 54 42
ZA des Gabillons - 45570 DAMPIERRE-EN-BURLY
02 38 35 64 95
prieur-renovations.fr
prieurbatiment@gmail.com

Terr&Am

INGÉNIERIE
DES TERRITOIRES



Siège social
1, rue Niepce 45700 VILLEMANDEUR
02 38 89 87 79 | montargis@terr-am.fr

J. MEYER

SGA

Entreprise indépendante
depuis 1945

Particuliers & Professionnels
7j/7 - 24h/24
www.j-meyer-sga.fr
sga@sga-meyer.com
Départements d'interventions
18, 28, 41, 45, 58, 77 et 89



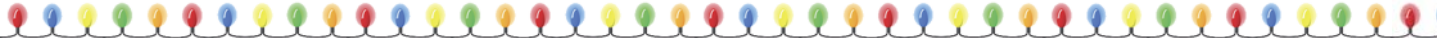
Vidange de fosses (septiques, toutes eaux, ...)
Débouchage de canalisations
Curage d'égouts - Maintenance industrielle
Collecte de déchets industriels liquides et solides (fûts, ...)
Épandage de tous produits valorisables en agriculture sur terres agricoles
Balayage de voiries, voies d'accès

Tarif défiant toute concurrence : 130,76 € TTC la fosse jusqu'à 3 m³

SIÈGE SOCIAL : POILLY-LEZ-GIEN : Tél. 02 38 67 22 49 - LES AGENCES : AMILLY : Tél. 02 38 85 27 16 - ORMES : Tél. 02 38 43 19 66
DÉPÔTS : LA CHARITÉ-SUR-LOIRE : Tél. 03 86 70 28 99 - SAINT SATUR : Tél. 02 48 78 00 39



Calendrier des activités et événements 2023



JANVIER

Samedi 7 Galette des Retraités
Mardi 10 Club des Retraités
Lundi 16 Petites Mains
Vendredi 20 Vœux du Maire
Mardi 24 Club des Retraités
Lundi 30 Petites Mains

FEVRIER

Mardi 7 Beignets
Club des Retraités
Mardi 14 Club des Retraités
Samedi 25 Choucroute Saint Hubert
Lundi 27 Petites Mains
Mardi 28 Club des retraités

MARS

Samedi 11 Animation La Fraternelle
Lundi 13 Petites Mains
Mardi 14 Club des Retraités
Dimanche 26 Randonnée de Printemps
avec la Fraternelle
Lundi 27 Petites Mains
Mardi 28 Club des Retraités

AVRIL

Lundi 3 Petites Mains
Mardi 4 Concours de Belote
Interclubs les Retraités
Mardi 11 Club des Retraités
Dimanche 16 Randonnée des œufs
sur Bonnée
les Randonneurs Sullylois
Vendredi 21 Remise des prix
des Maisons Fleuries
Mardi 25 Club des Retraités

MAI

Vendredi 5 Bonnée Propre
Samedi 6 Bonnée Propre
Lundi 8 Commémoration
de la Victoire de 1945
Mardi 9 Club des Retraités
Lundi 22 Petites Mains
Mardi 23 Club des Retraités

JUIN

Samedi 3 Repas des grands-pères
et des grands-mères
avec les Retraités
Lundi 12 Petites Mains
Mardi 13 Club des Retraités
Samedi 17 Exposition Archéo
Dimanche 18
Samedi 24 Fête des Voisins
avec la Fraternelle
Lundi 26 Petites Mains
Mardi 27 Club des Retraités

JUILLET

Lundi 3 Petites Mains
Mardi 4 Fête de l'école
Mardi 11 Club des Retraités
Vendredi 14 Fête Nationale
Mardi 25 Club des Retraités

AOUT

Mardi 8 Club des Retraités
Mardi 22 Club des Retraités

SEPTEMBRE

Mardi 5 Concours de Boules
et Buffet froid
avec les Retraités
Mardi 12 Petites Mains

Mercredi 13 Club des Retraités
Dimanche 17 Vide grenier
La Fraternelle
Lundi 25 Petites Mains
Mardi 26 Club des Retraités

OCTOBRE

Lundi 9 Petites Mains
Mardi 10 Club des Retraités
Dimanche 15 Randonnée d'automne
La Fraternelle
Mardi 24 Club des Retraités
Samedi 28 Halloween La Fraternelle

NOVEMBRE

Lundi 6 Petites Mains
Mardi 7 Concours de belote
avec les Retraités
Mercredi 11 Commémoration
de l'Armistice de 1918
en présence des écoliers
Mardi 14 Club des Retraités
Lundi 27 Petites Mains
Mardi 28 Club des Retraités

DECEMBRE

Lundi 4 Petites Mains
Mardi 5 Journée nationale
d'hommage aux
« Morts pour la France »
Algérie-Maroc-Tunisie
Samedi 9 Repas de Noël
des Retraités
Dimanche 10 Noël de La Fraternelle
Lundi 11 Petites Mains
Mardi 12 Club des Retraités
Mardi 26 Club des Retraités



